

HOCKEY SUBAQUATIQUE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

3^e et 4^e division, les 14 et 15 juin 2014



Complexe Aquatique d'Hyères les Palmiers



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	p. 3
COMITE D'HONNEUR	p. 4
COMMISSION NATIONALE	p. 4
DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT	p. 5
COMITE D'ORGANISATION	p. 6
REGLES	p. 7
REGLEMENT PISCINE	p. 8
PRESENTATION DES EQUIPES	p. 9
PLAN AIRE DE JEU	p. 11
PLAN D'ACCES A LA PISCINE	p. 12
ADRESSES D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION	p. 13
SPONSORS	P. 15

Maquette et conception : Ulysse Munoz

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes sans qui l'organisation de ce Championnat n'aurait pu être possible et nous sommes particulièrement reconnaissant envers :

- *M. Jean-Pierre Giran, Député du Var,*
- *M. Michel Vauzelle, Président du Conseil Régional PACA,*
- *M. Horace Lanfranchi, Président du Conseil Général du Var,*
- *M. Jean-Pierre Giran, Maire d'Hyères et son adjoint aux sports, Francis Roux,*
- *M. Canone, Chef du service des sports de la ville d'Hyères*
- *M. Alain Prats, Directeur de la piscine, de la ville d'Hyères*
- *Le club d'Hyères Hockey Subaquatique, son Président Jean-François Abrahamian et ses adhérents bénévoles,*



COMITE D'HONNEUR

- *M. le Maire d'Hyères : Jean-Pierre Giran*
- *M. le Président de la FFESSM : Jean-Louis Blanchard*
- *M. le Président du Comité Régional de Côte d'Azur de la FFESSM : Alex Pollino.*
- *M. le Président du Conseil Général du Var : Horace Lanfranchi*
- *M. le Président du Conseil Régional PACA : Michel Vauzelle*
- *M. le Préfet du Var : Paul Mourier*
- *M. le Président du comité départemental du Var de la FFESSM : Patrick Despinoy.*
- *M. le Directeur Régional Jeunesse et Sports : Jacques Cartiaux*
- *M. le Directeur Départemental Jeunesse et Sports : Henry Le Corno*
- *Me. la Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif : Lucienne Roques*
- *M. l'adjoint au Maire chargé des Sports : Francis Roux*
- *M. le Président de H2Sub : Jean-François Abrahamian*
- *M. le Directeur de la piscine : Alain Prats*

COMMISSION NATIONALE

- *M. le Président de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique : Dominique Ruaux*
- *M. le Commissaire national des compétitions : Thierry Tirard*
- *M. le Commissaire de la compétition : Laurent Dubost*
- *M. le Responsable de l'arbitrage de la compétition :*
- *Chargé des finances C.N.H.S. : Hélène Fauqueux*
- *Secrétaire C.N.H.S. : Rémy Gillet*



Championnat de France

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Complexe Aquatique de Hyères
Avenue Ambroise Thomas
83400 Hyères
Tél. : 04 94 00 46 10

HORAIRES

Samedi : 8 h 00 accueil des équipes (contrôle des licences, feuilles d'engagements)
9 h 00 réunion des arbitres et des capitaines d'équipes
9 h 30 1^{er} match
19 h 30 fin du dernier match

Dimanche : 7 h 30 accueil des équipes
8 h 00 1^{er} match
17 h 00 fin du dernier match
17 h 30 annonce des résultats et vin d'honneur

Commissaire de compétition : **Laurent Dubost**

Responsable de l'arbitrage :

Arbitres du championnat :

Nom	Prénom	Club
ABRAHAMIAN	Jean François	HYERES
BEZGHICHE	Sabrina	HOPE
BLONDEL	Maxime	HYERES
BONHOMME	Eric	NEUILLY / MARNE
BOUIJOUX	Alain	PARIS 5
BURIEZ	Vincent	CORBIE
CASTELLA	Yoann	LE PUY
CHAIGNET	Marc	CAHORS
CHEVALLIER	Yves	PESSAC
DALVERNY	Eric	GRIGNY
de TREBONS	Thomas	Hyères
DEVOUGE	Olivier	PARIS 5
FAUQUEUX	Hélène	HOPE
FUSTER	Alexandre	LAGNY
LELIEVRE	Patrick	MOIRANS
MUNOZ	Ulysse	HYERES
POCHON	Maxime	LE CHESNAY
THOMAS	Yves	EPERNAY

Candidats AN2 :

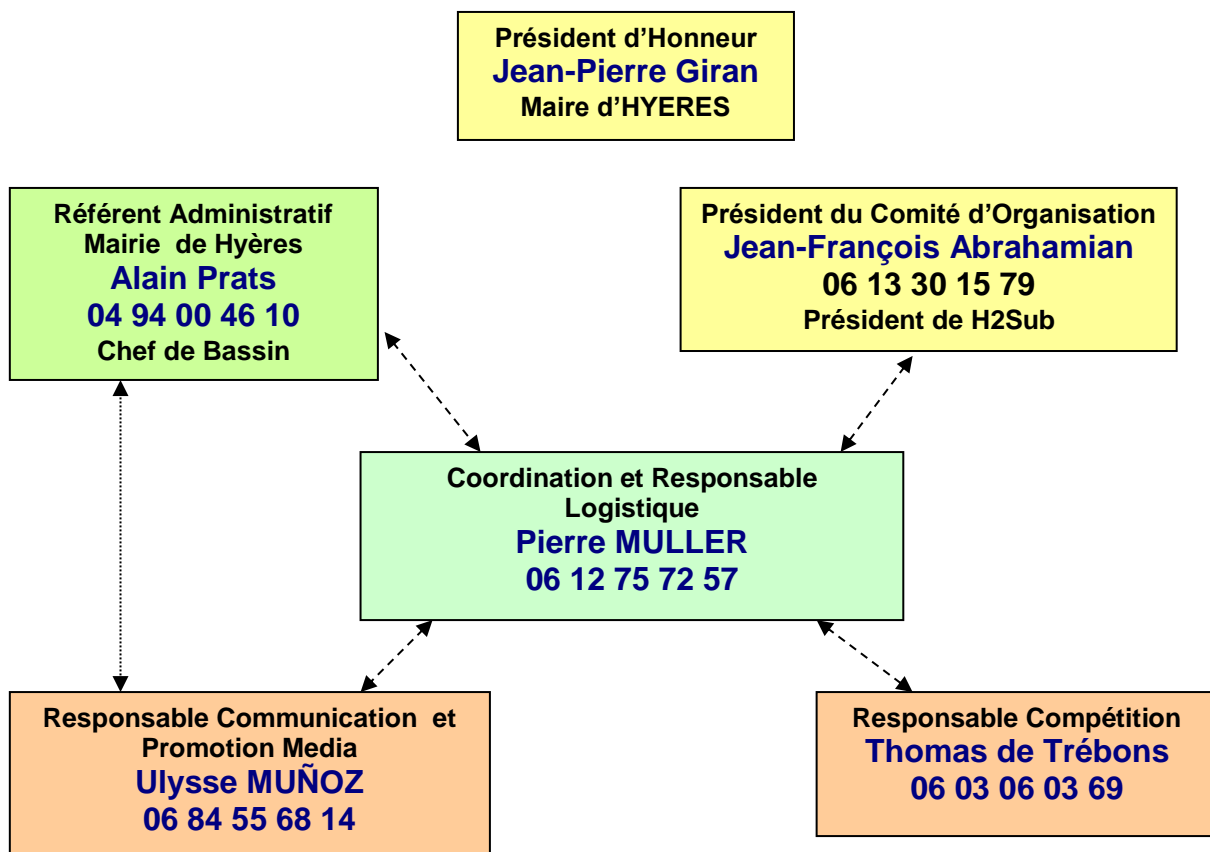
VINCENT Julie
HERNANDEZ Mickael
BEIGBEDER Laurent
DERVIN Guillaume

LE CHESNAY
MOANA
TOULOUSE
SEDAN

COMITE D'ORGANISATION

- M. le Président du Comité Régional FFESSM de Côte d'Azur : Alex Pollino
- M. le Président de la Commission Régionale du Hockey Subaquatique de Côte d'Azur : Jean-François Abrahamian
- M. le Commissaire des compétitions nationales : Thierry Tirard
- M. le Président du Club d'Hyères Hockey Subaquatique : Jean-François Abrahamian
- Secrétariat : Ulysse Muñoz
- Responsable communication : Ulysse Muñoz
- Responsable matériel : Lionel Naranjo
- Responsable vidéo : Thomas de Trébons
- Responsable tables de marques : Pierre Muller
- Vente Tee-shirts : Réjane Muñoz

Organigramme fonctionnel du comité d'organisation



Règles de jeu :

Le règlement de la compétition sera conforme aux règles de jeu volume 1 et volume 2 version 10.00 de janvier 2013. En particulier, les dispositions concernant les rencontres sont rappelées ci-dessous.

Marquage des points :

Match forfait : 0 point

Match perdu : 1 point

Match nul : 2 points

Match gagné : 4 points.

Le début de chaque match sera donné à l'heure prévue par la grille de match.

Équipes :

Seules les équipes ayant envoyé la feuille d'engagement dûment remplie dans les temps donnés au Commissaire chargé des compétitions nationales seront autorisées à participer (voir modalités d'inscriptions de la réglementation en vigueur).

La réunion des capitaines de chaque équipe sera organisée par le Commissaire de la compétition le samedi à partir de 9 h 00.

L'équipe sera déclarée forfait pour le match si 4 joueurs(es) ne sont pas dans l'eau, le long de leur ligne de but respective, au top départ du match.

Un(e) licencié(e) de l'équipe doit être impérativement présent(e) lors de la cérémonie de remise des récompenses.

Chaque équipe doit être encadrée par un moniteur entraîneur fédéral 1^{er} degré (voir réglementation en fonction du type de championnat).

Arbitres :

La réunion des arbitres de la compétition sera organisée par le responsable de l'arbitrage le samedi à 9 h 00.

Trois minutes avant la fin de chaque match, les arbitres du match suivant devront se présenter à la table de marque, ceci afin de ne pas prendre de retard sur les horaires.

Les arbitres doivent être disponibles du premier au dernier match, faute de quoi, ils seront considérés comme absents.

Contrôle des licences :

Ces contrôles se feront à l'accueil des équipes le samedi à partir de 8 h 00.

Les licences et certificats médicaux (et éventuellement certificats de sur-classements) seront conforme à la réglementation en vigueur, il n'y aura aucune dérogation. Une autorisation parentale mentionnant l'intitulé et la date du championnat sera demandée pour les mineurs.

Seules les équipes en règle seront autorisées à accéder aux vestiaires. Les autres devront se mettre en conformité avant de pouvoir accéder aux vestiaires.

REGLEMENT PISCINE

RESPONSABILITES :

Le club organisateur ne saura être tenu responsable en cas de vol ou de perte d'objet.

REGLEMENT :

*Seuls ont accès au bassin les organisateurs, les officiels et les compétiteurs.
Les enfants et conjoints n'ont pas accès à la baignade, seuls les gradins leurs sont ouverts.*

*Interdiction de **FUMER** dans la **PISCINE**, et **GRADINS**.*

BASSIN, SOLARIUM.

Interdiction de cracher par terre.

Shorts et bermudas sont interdits (maillots uniquement), un bonnet est obligatoire avant d'entrer dans l'eau.

Tenue correcte en toutes circonstances ; en particulier, il est interdit d'accéder au promenoir en maillot et pieds nus

Pas de chaussures de ville autour des bassins, ni au solarium.

Interdiction d'utiliser des verres et des bouteilles en verre sur le bord du bassin.

Déposer les papiers et reliquats de repas dans les poubelles prévues à cet effet.

Les athlètes de chaque équipe doivent passer par les douches et les pédiluves pour accéder au bassin.

Les déplacements en dehors de la piscine se feront sous l'entière responsabilité du responsable d'équipe.

Des vestiaires collectifs seront mis à la disposition des équipes, ils ne fermeront pas à clef, donc il est vivement conseillé que les joueurs amènent avec eux, leurs effets personnels afin d'éviter tous vols dont l'organisation ne peut être tenue pour responsable.

Les seuls photographes autorisés sur cette compétition sont :

Ulysse Muñoz et Philippe Joachim

**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOUS ENGAGER A RESPECTER CES REGLES
PENDANT LA COMPETITION**



Championnat de France Juniors-Minimes les 28 et 29 avril 2007 à Châteaubriant
Photos : Daniel Blin

PRESENTATION DES EQUIPES

3e Division

AUBERVILLIERS IDF Dominique RUAUX 57, rue Camille Pelletan 93600 Aulnay-sous-Bois Port. : 06 83 34 41 72 dr.idf@orange.fr	LE PUY EN VELAY 2 RABA Yoann CASTELLA Bilhac 43000 Polignac Port. : 06 17 15 70 30 yoann.castella@wanadoo.fr
NEUILLY SUR MARNE IDF J-M FRONTIN 60, rue du 11 Novembre Bâtiment 1 93330 Neuilly sur Marne Tél. : 06 98 20 16 11 jeanmichelfrontin@laposte.net	PONTIVY BPL Franck POIRIER Kercadoret Pennaut 56930 Pluméliau Port.: 06 83 24 52 25 fra_poirier@yahoo.fr
MONTPELLIER PM Christophe VASSEUR 54, rue Alexandre Cabanel 34000 Montpellier Port. : 06 28 23 53 75 Hockeysub34@gmail.com	EPERNAY EST Renauld PIDULSKI 35, rue de Sacy 51100 Reims renovince@gmail.com
SAINT BRIEUC BPL Nicolas RICHOMME 28, rue de la Tour 22000 Saint Brieuc Port. : 06 84 82 04 43 nicolas.richomme@free.fr	HOPE 2 IDF Jean GATIGNOL HOPE - Siège social 42 Rue Notre Dame des Victoires 75002 PARIS gatignolj@ras.fr
LA ROCHELLE ALPC Georges MERLIER 9, rue de Tunis 17000 La Rochelle Port. : 06 09 71 56 53 merlier.georges@neuf.fr	CHELLES IDF Johan MANIER 11 rue Chico Mendes 77420 Champs sur Marne Port. : 06.17.19.15.39 Johan.manier@gmail.com
MARSEILLE (MARS) PA Alexandre MOUTIN Résidence Le Foch Bât. B2 62, boulevard jardin Zoologique 13004 Marseille Tél. : 04 91 78 57 60 alexandre.moutin@eurocopter.com	HYERES 2 CA Jean-François ABRAHAMIAN 830, chemin de La Ciotat 83150 Bandol Port. : 06 13 30 15 79 jeff.abrahamian@hotmail.fr



D3 Hyeres 2014-1.pdf



D3 Hyeres 2014-2.pdf

Cliquer sur les fichiers pdf pour ouvrir

4e Division

ISSM IROISE BPL	Yann LE QUEAU Mairie de Beuzec Cap Sizun 6, place de la mairie 29690 Beuzec Cap Sizun yann.le-queau@hotmail.com	COMPIEGNE IDF	Gérald LEVEQUE 395, rue des Lunetiers 60350 Cuise La Motte Tél. : 03 44 90 26 74 hockey-sub.compiegne@laposte.net
HYERES 3 CA	Jean-François ABRAHAMIAN 830, chemin de La Ciotat 83150 Bandol Port. : 06 13 30 15 79 jeff.abrahamian@hotmail.fr	LA SEYNE sur MER CA	Sébastien FENSKI 41 Chemin Pascal 83140 Six-Fours 06 12 72 93 25 sebastien.fenski@free.fr
PESSAC 3 ALPC	Patrick PLAQUIN 9 rue Maurice Ravel 33290 Le Pian Médoc Tél. : 05 56 45 04 71 plaquin-patrick@orange.fr	TOULOUSE 2 PM	Nadine TRICHET 10, impasse de la Cassagnere 31270 Cugnaux Tél. : 05 61 92 86 27 nadine.trichet@free.fr
MASSILIA SUB PA	Guy OCCHIPINTI Bâtiment E, Les Aloades 94, traverse Prat 13008 Marseille Port. : 06 13 61 68 06 guy.occhipinti@free.fr	MULHOUSE EST	Stéphane BARDET 17, rue Stanislas 68310 Wittelsheim stephanebardet@sfr.fr
Gd. COURONNE Normandie	Matthieu VENDE 114 bis, rue Gustave Flaubert 76140 Petit Quevilly Port. 06 87 42 76 48 matthieu.vende@gmail.com	LAGNY 2 IDF	Alexandre DAVION 8, allée des Semailles 77400 Thorigny-sur-Marne Port. : 06 62 02 72 41 president@hscclagny.fr
OKEANOS GRENOBLE RABA	Didier SINTES 3, rue du Palais de Justice BP 22 38000 Grenoble Tel. : 04 76 62 57 46 dsintes@club-internet.fr	HAUMONT NORD	David ROY 9, rue Jean Bouin 59600 Maubeuge Port. : 06 27 84 14 02 David.roy@hotmail.fr



D4 Hyeres 2014-1.pdf



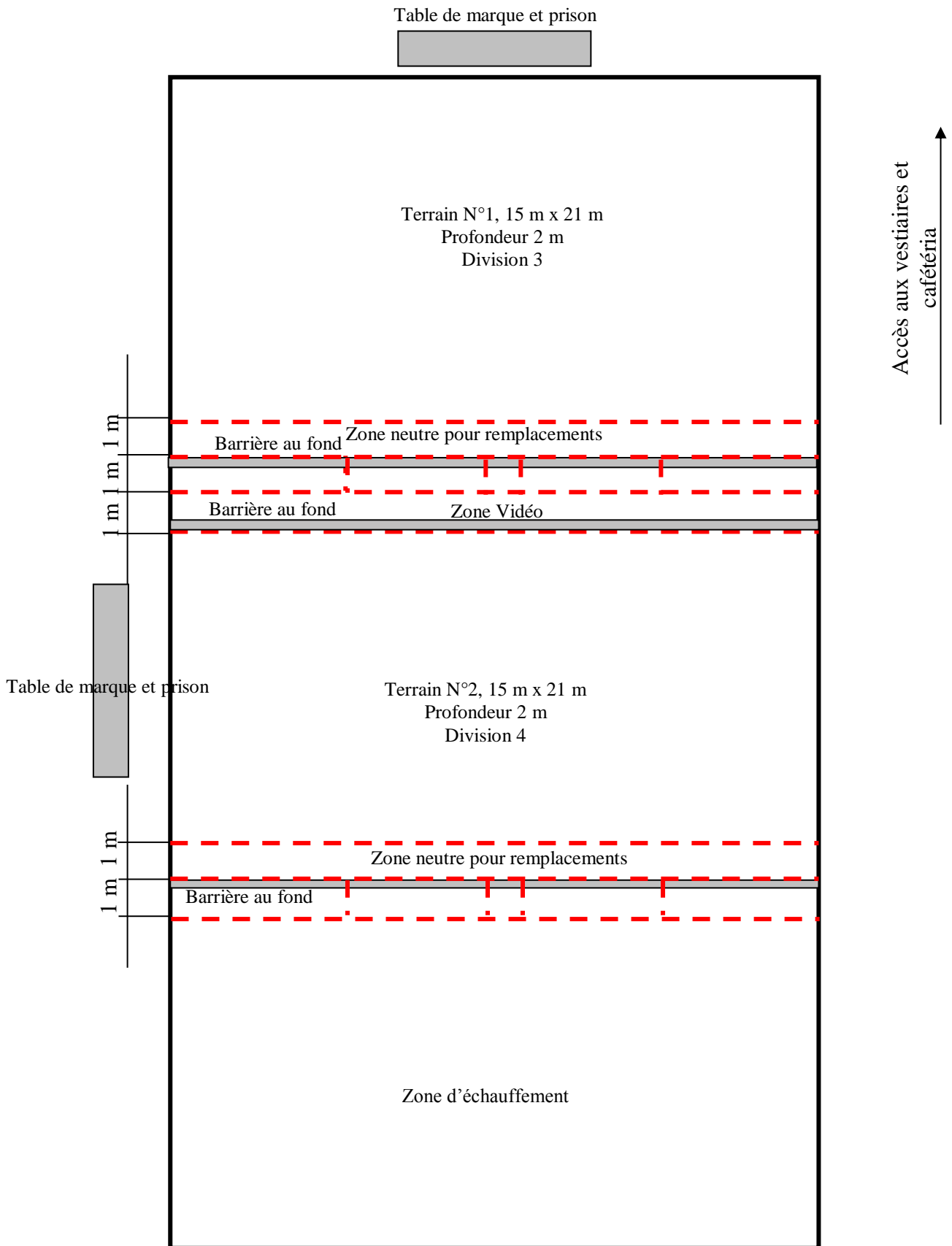
D4 Hyeres 2014-2.pdf

Cliquer sur les fichiers pdf pour ouvrir

PLAN AIRE DE JEU, BASSIN EXTERIEUR

Bassin olympique extérieur de 21 m x 50 m avec 8 lignes d'eau. Grand carreaux, fond plat. Profondeur de 2 m à 1,8 m, bassin à débordement.

--- Lignes d'eau en surface délimitant les zones de remplacements, les zones neutres et la zone vidéo



PLAN D'ACCES A LA PISCINE



En arrivant à Hyères, sur la voie Olbia, tourner à droite en suivant le panneau « Piscine municipale », comme indiqué sur le plan.

Accès à Hyères

Par avion : au départ d'Orly, Paris/Toulon (aéroport d'Hyères). Sortie 1^{er} rond-point, prendre centre-ville, au 2^e rond-point, toujours centre-ville, arriver sur la voie Olbia, reprendre le plan. Vous avez également la possibilité de prendre le bus n° 102, se renseigner auprès du chauffeur s'il s'arrête près de la piscine.

Par train : TGV jusqu'à Toulon, puis prendre TER jusqu'à Hyères, vous êtes à 20' à pieds de la piscine. Il existe aussi des TGV qui vont jusqu'à Hyères, terminus de la ligne.

NB : nous vous conseillons de louer un véhicule à la gare de Toulon (très peu de TER pour Hyères). Vous pouvez également prendre le bus à la gare routière de Toulon, les numéros 103, 39, 29 et 102 vous amènent à Hyères pour 1,40 €, le trajet dure de 50' à 30' pour les plus rapides. Se renseigner à la gare routière.

En voiture : jusqu'à Aix-en-Provence, puis A52 et A50 jusqu'à Toulon, ensuite prendre A57 en direction de Nice, prendre sortie Hyères.

ADRESSES D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Hôtels*	2 pers.	3 pers.	4 pers.	pdj	distance
IBIS Centre Av Jean Moulin 83400 Hyères Tél. : 04 94 00 50 50 H1172@accor.com	52 € Au tarif IBISSPORT Selon disponibilité En dehors du tarif IBISSPORT Consultez l'hôtel	72 € Idem	Consultez l'hôtel	9,50 €	5' à pieds
IBIS Budget 14 av de la 1 ^{re} division Brosset 83400 Hyères Tél. : 08 92 68 07 96 H2722@accor.com	57,98€ Tarif groupe pour un minimum de 10 chambres réservées, se renseigner	57,98€		6,15€	15' à pieds
Hôtel Best Westen 45 av Edith Cavell Quartier gare 83400 Hyères Tél. : 04 94 00 67 77 contact@hotel-europe-hyeres.com	98 €	132 €	152 €	10 €	20' à pieds
Les Voiliers Av du Dr. Robin Port St. Pierre 83400 Hyères Tél. : 04 94 38 39 24 yachtclubhyeres@aol.com	Vue mer 79€ Vue parking 70€	93,50€	109€	9,50€	5 km
Hôtel B&B Angle voie Olbia et av Victoria 83400 Hyères Tél. : 08 92 78 80 45	61€ Tarif groupe pour un minimum de 11 chambres réservées, se renseigner			6,00€	20' à pieds

*Prévoyez en plus du tarif l'application d'une taxe de séjour

Campings

Olbius Riquier : 810 chemin du Roubaud - 83400 Hyères - Tél. : 04 94 57 25 00

Mail : campingriquier@free.fr - En face de la piscine

Bien évidemment il y a d'autres hôtels et camping, pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser à l'office du tourisme de Hyères, Tél. : 04 94 01 84 50

Restauration :

CHAMPIONNAT DE FRANCE HOCKEY SUBAQUATIQUE 14 et 15 juin 2014

Le snack T'EAU vous propose pour les repas du Samedi et Dimanche midi :



Merci de nous contacter au 0483163488 si vous voulez plus d'information ou de détail et pour les réservations.
Cordialement.
Jeff Bellon

Le club organise dans une salle (maximum 200 personnes) louée par ses soins sur le port d'Hyères, un repas le samedi soir à partir de 19h00 sous forme de buffet dont le détail est ci-dessous :



Nous demandons à chaque équipe intéressées d'établir un chèque à l'ordre de H2Sub et de l'envoyer au plus tard le 10 mai 2014 au secrétaire du club :

Ulysse Munoz

Les Résidences du Levant - Bat A

6 bis chemin de la Ritorte

83400 Hyères

On vous demande de faire un chèque par équipe pour nous simplifier la comptabilité, merci.

Il est important pour notre organisation du buffet que vous respectiez cette date, en vous souhaitant de passer une bonne soirée, merci.

SPONSORS



Mairie d'Hyères - Avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères

Tél. : 04 94 00 78 78

M. le Maire : Jean-Pierre Giran



399, avenue des Lices - BP 1303 - 83076 Toulon Cedex

Tél. : 04 94 18 60 60

Président : Horace Lanfranchi



27, place Jules Guesde - 13481 Marseille Cedex 20

Tél. : 04 91 57 50 57

Président : Michel Vauzelles



Commission Nationale de Hockey Subaquatique

Président : Dominique Ruaux

e-mail : dr.idf@libertysurf.fr



Club de Hyères Hockey Subaquatique

Président : Jean-François Abrahamian

Port. : 06 13 30 15 79

e-mail : jeff.abrahamian@hotmail.fr



SPORT-SUB

109 rue du Corail 83260 - La Crau

Tél: +33 (0)6 03 06 03 69

e-mail : infos@hockeysub.com



LATITUDE 43°

Avenue du Docteur Robin à Hyères 83400

Tél: +33 (0)4 94 38 82 06



IBIS Centre

Av Jean Moulin - 83400 Hyères

Tél. : 04 94 00 50 50

H1172@accor.com



Marbrerie SANTAITI

33/37 chemin de la Ritorte - 83400 Hyères

Tél. : 09 54 18 45 32